CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)
Liste d'aptitude à l'intégration dans le corps des professeurs des écoles - rentrée scolaire 2020. Peuvent candidater les instituteurs en fonction justifiant de 5 années de services effectifs au 01.09.2020.	modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles. NOR: MENP0500203N – BOEN n° 7 du 17 février 2005	habituellement aux instituteurs de s'inscrire sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des professeurs des écoles n'étant pas en service actuellement, l'acte de candidature pour cette liste d'aptitude s'effectuera uniquement par demande manuscrite.	